

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

**Services et démocratie numériques - Cap Sciences - Projet INMEDIATS-
Prorogation subvention 2014 au programme - Participation financière 2015 de
Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation**

Monsieur TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Bordeaux Métropole poursuit ses actions politiques d'aménagement numérique du territoire visant à mettre fin aux difficultés d'accès à Internet haut débit et l'engagement d'actions d'accompagnement des citoyens vers la nouvelle démocratie numérique qui favorisent la pleine participation de tous à la vie de la Métropole. Elle s'est engagée aussi dans la mise en place d'un laboratoire numérique métropolitain, dans un esprit d'innovation et d'expérimentation qui implique les utilisateurs à tous les stades de la démarche. Ce projet conduit à apporter une attention particulière au travail d'interaction avec les citoyens, autour de trois axes : équiper (pour donner l'accès aux infrastructures et services), former (pour répondre aux besoins numériques essentiels) et échanger.

1/ Rappel du soutien apporté au projet Inmédias

C'est dans ce contexte, que le soutien au projet **Inmédias** (Innovation pour la médiation dans les territoires) s'inscrit. Il vise la diffusion à grande échelle par le numérique de la culture scientifique et technique et peut, à ce titre, présenter un vrai intérêt pour Bordeaux Métropole. Son objectif est de réduire les distances sociales, culturelles et territoriales dans la diffusion des sciences et techniques en proposant des modes d'accès innovants pour les publics empêchés ou éloignés de la culture.

Il propose pour cela de développer et d'expérimenter de nouveaux outils de médiation culturelle faisant largement appel aux technologies numériques (et en s'inspirant par exemple des schémas de pensée à l'œuvre dans les communautés du logiciel libre et de l'innovation ouverte), pour renouveler et optimiser les pratiques de création et de médiation (fonctionnement en réseaux, co-construction de contenus, conception d'outils innovants, etc.) et impliquant plus particulièrement les 15-25 ans.

Ce projet est porté par un consortium constitué de 6 centres de sciences en région :

- [Cap Sciences](#) (Bordeaux Aquitaine), qui pilote le dispositif ;
- [Espace des Sciences](#) (Rennes Bretagne) ;
- [La Casemate](#) (Grenoble Agglomération) ;
- [Relais d'sciences](#) (Caen Basse-Normandie) ;

- [Science Animation](#) (Toulouse Midi-Pyrénées) ;
- [Universcience](#) (Paris Ile-de-France).

Le budget global du projet Inmédias s'élève à 31 315 943 euros sur la période 2011-2015, financé à hauteur de 15 millions d'euros à travers le programme Investissements d'Avenir.

Concernant Cap sciences, qui intervient d'une part en tant que coordinateur global des partenaires de ce projet et d'autre part en tant que porteur de divers sous-projets, le budget s'élève à 3 636 000 euros entre 2012 et 2015.

La répartition prévisionnelle des financements a été établie comme suit :

	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Total	808 515,00	983 515,00	955 515,00	888 455,00	3 636 000,00
Agence nationale rénovation urbaine (ANRU)	404 258,00	491 758,00	477 758,00	444 226,00	1 818 000,00
Conseil régional d'Aquitaine	195 000,00	238 000,00	227 000,00	213 000,00	873 000,00
Bordeaux Métropole	180 000,00	218 507,00	209 514,00	195 979,00	804 000,00
Autres	29 257,00	35 250,00	41 243,00	35 250,00	141 000,00

Par ailleurs, un partenariat étroit s'est noué entre Bordeaux Métropole et Cap sciences, notamment à travers la mise en place d'une convention triennale pour le soutien de l'activité générale de cet acteur clé du paysage territorial.

Le principe et les modalités de la participation financière de Bordeaux Métropole au projet Inmédias ont été décidés lors de la séance du Conseil du 25 mai 2012 (délibération n°2012/357). Une convention pluriannuelle spécifique adaptée aux enjeux et délais de mise en œuvre attachés à cette démarche a fait l'objet d'une signature en date du 20 juin 2012.

2/ La demande de report de clôture de la phase 3 du programme

Cap sciences a saisi Bordeaux Métropole, en décembre 2014, afin de solliciter un délai supplémentaire de deux mois pour clôturer la phase 3 du programme correspondant à la création et l'aménagement d'un Fablab, d'un Living lab et d'un Studio, comme espace permanent dans l'enceinte de Cap sciences. Initialement prévue à décembre 2014, la date de fin de réalisation serait à décaler au 28 février 2015 et la date d'acquittement au 31 mai 2015.

Ce décalage de planning est lié à un délai plus long pour l'obtention du permis de construire nécessaire à l'aménagement de la zone au premier étage de Cap sciences.

Ainsi, la mise en place, dans un nouvel espace, des équipements structurants que sont le Fablab, le Living lab et le Studio sera effective en 2015.

Les modules de Studio permettront de tester et d'évaluer de nouveaux formats mis en place dans le chantier dédié. Il facilitera la production de nouveaux formats par la cible en bénéficiant d'un espace d'accueil physique au sein du centre de Cap sciences. Dans le cadre de l'édition connectée développée sur le site du magazine pure-player C-YourMag.net *, la participation des communautés de lecteurs-visiteurs sera ainsi favorisée par la présence d'accompagnants. Les contenus produits auront pour vocation à être diffusés sur le C-YourMag où ils seront testés auprès d'une cible encore plus large.

L'espace Fablab permet de soutenir des projets démonstrateurs : mini-avion télé commandé, héliostat, impression 3D d'un porte-micro pour harmonica, table sonore interactive... Les porteurs de projet rendent compte de leur travail sur le site Internet, se présentent, expriment leurs motivations, les bons moments partagés, les blocages, et ceci afin de décomplexer les gens dans leur envie d'apprendre. Plusieurs modalités d'accueil des publics sont proposées : le grand public en visite de découverte, les élèves de collèges, lycées, grandes écoles, les professionnels ou passionnés sur réservation...

Le Living lab répond à l'objectif d'étendre les expérimentations sur le territoire et de construire de nouveaux partenariats. En 2015, il s'agira de faire un rapport d'exploitation et de dresser un bilan des partenariats établis afin d'inscrire le Living lab dans un modèle structurant qui réponde aux ambitions et enjeux de Cap sciences et du programme Inmédias et de pérenniser l'action.

Bordeaux Métropole pourrait donc accorder à Cap sciences et à ce programme Inmédias, un délai supplémentaire pour clôturer la phase 3 du projet ainsi que formalisé au travers de l'avenant à la convention annexé à la présente délibération, qui définit les modalités du soutien apporté par la Bordeaux Métropole à Cap Sciences dans le cadre du projet Inmédias, les axes de collaboration identifiés, la gouvernance pour la partie locale du projet, ainsi que les modalités de versement de la contribution de Bordeaux Métropole.

* www.c-yourmag.net est un site magazine dit pure-player, en ligne depuis décembre 2013. Fruit d'une année de travail des équipes, il s'inscrit pleinement dans les nouveaux défis numériques de Cap sciences. Il a été bâti dans une démarche de recherche et développement (R&D) éditoriale pour atteindre les objectifs d'édition connectée avec les lecteurs. Le pari principal : proposer des articles et explorer avec les lecteurs des formats, des collections et des styles innovants.

3/ Le montant de la subvention 2015 de Bordeaux Métropole

La nouvelle répartition des financements proposée est la suivante :

Budget
prévisionnel

	2012 et T1 2013	De T1 à T4 2013	2014	2015	TOTAL
Total	808 515,00	655 677,00	1 085 904,00	1 085 904,00	3 636 000,00
Agence nationale Rénovation Urbaine	404 258,00	327 838,00	545 000,00	540 904,00	1 818 000,00
Conseil régional d'Aquitaine	195 000,00	158 667,00	260 000,00	259 333,00	873 000,00
Bordeaux Métropole	180 000,00	145 672,00	239 661,00	238 667,00	804 000,00
Autres	29 257,00	23 500,00	41 243,00	47 000,00	141 000,00

Ainsi, le montant de la subvention 2015 estimé au départ à 195 979,00 euros **est révisé à 238 667,00 euros HT.**

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2012/357 du 25 mai 2012 ;

VU la convention signée en date du 20 juin 2012 ;

VU l'avenant annexé à la présente délibération ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'avancée réalisée dans le projet par Cap sciences,

CONSIDERANT la volonté de Bordeaux Métropole de s'inscrire au plus près dans le suivi du programme Inmédias et de poursuivre son soutien,

DECIDE

Article 1 : Bordeaux Métropole accorde un délai supplémentaire de deux mois pour clôturer la phase 3 du programme à décaler au 28 février 2015 et la date d'acquittement au 31 mai 2015.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant à la convention pluriannuelle 2012/2015 avec Cap Sciences, précisant la révision des montants pour l'année 2015.

Article 3 : Bordeaux Métropole accordera une participation financière de **238 667,00 euros** HT pour l'année 2015, celle-ci ne modifiant pas le montant global de la subvention, soit 804 000 € HT sur la durée de la convention triennale.

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal, chap. 204, art. 22, fonction 8160 – opération 05P138O002 – CDR BE00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 17 JUIN 2015

M. ALAIN TURBY